

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18812 - 73ÈME ANNÉE

Sénatoriales : un scrutin de clarification à La Réunion

Gélita Hoarau double son potentiel de voix



Gélita Hoarau était la sortante, et son travail était reconnu. Malgré le poids des maires sur le scrutin, elle a réussi à doubler son potentiel de voix, ce qui montre que le respect des principes a trouvé un écho chez les grands électeurs.

Les élections sénatoriales se sont conclues à La Réunion par la désignation de quatre sénateurs de droite sur quatre alors que cette obédience politique n'en avait que deux sur quatre au précédent vote. Dans ce scrutin de clarification, l'enseignement principal reste le résultat de Gélita Hoarau, qui a doublé son potentiel de voix.



La Réunion sera représentée au Sénat par 4 sénateurs de la même tendance politique, alors qu'avant le scrutin la droite n'avait que deux sénateurs sur quatre.

Les élections sénatoriales sont un scrutin particulier. Les sénateurs sont en effet désignés par le vote de grands électeurs qui sont soit des élus, soit des délégués supplémentaires accordés aux communes plus fortement peuplées. Les élections sénatoriales 2017 plaçaient la droite en position de force. Elle dirige en effet la Région et le Département, ainsi que la plupart des communes. De plus, elle avait réussi à s'entendre pour présenter une

La « plate-forme » ne fait pas le plein

liste unique. Le résultat appelle plusieurs commentaires. La liste de la plate-forme de la droite remporte 3 sièges. Il lui a manqué 41 voix pour obtenir 4 sénateurs sur 4 et donc la réélection de Michel Fontaine. Pendant ce temps, Brigitte Hoarau, tête de liste de la République en marche, a obtenu 96 voix. Mais d'où peuvent venir ces voix ? Une crise est en train d'éclater sur cette question. Le score de la plate-forme de la droite va encore approfondir la fracture entre Didier Robert et Michel Fontaine.

Au moment de ces élections sénatoriales, le PS disposait du plus important potentiel électoral derrière celui de la plate-forme de la droite. En effet, le PS dirige Saint-Denis, Saint-Benoît, Saint-Joseph ainsi que Sainte-Rose. Les socialistes avaient donc un nombre de grands élec-

teurs largement suffisant pour assurer l'élection d'un sénateur. Au final, il n'en a eu aucun. La Fédération PS et la ville de Saint-Denis ont d'ailleurs fait élire une personne qui s'est toujours située à droite. Du côté du PS, la crise n'a pas attendu, Wilfird Bertile a décidé de démissionner et a rendu public ce choix hier.

Recul du PS et de son allié PLR

Le déclin du PS à La Réunion se confirme. Aux législatives de 2012, il avait gagné 5 députés sur 7, il n'en a plus qu'un. Aux sénatoriales de 2011, le PS avait obtenu un sénateur, il n'en a plus alors qu'il disposait du second plus important réservoir de grands électeurs de La Réunion. Le PS paie aujourd'hui sa ligne anti-communiste.

Le même constat est à faire du côté de son alliée Huguette Bello qu'il a instrumentalisé contre le PCR. Le PLR n'obtient lui non plus aucun élu.

Il était pourtant possible d'avoir un autre résultat que l'élection de quatre sénateurs de la même obédience politique. Gélita Hoarau était la sénatrice sortante et la seule femme à se représenter. Un des principes de la politique, c'est la priorité au sortant. C'est sur la base du principe de « priorité au sortant » que le PCR a donc proposé une union aux forces de progrès pour un sénateur.

Du respect des principes

Gélita Hoarau avait proposé une alliance de Saint-Joseph à Saint-Denis en passant par Le Port, ce projet a été refusé sous divers prétextes. Tout d'abord, Gilbert Annette a rejeté la main tendue en affirmant travailler avec PLR. L'alliance PS-PLR a fini par une division, pourquoi avoir menti ?

Quant à PLR, il refusait de respecter le principe de la priorité au sortant en exigeant la tête de liste comme préalable à tout accord avec le PCR. PLR affirmait officiellement avoir la « légitimité » pour avoir un sénateur. Finalement, PLR s'est rangé derrière Wilfrid Bertile, un socialiste dissident. Là aussi, pourquoi avoir menti ?

Malgré tout ces obstacles, Gélita Hoarau n'a pas renoncé et est resté sur le plan des principes. Le résultat a été un doublement de ses voix par rapport à son potentiel de départ alors du côté des autres listes, c'était le nombre attendu voire une régression. Ce doublement du potentiel électoral repose notamment sur le respect des principes en politique, un message qui a su convaincre des grands électeurs à franchir le pas en votant pour Gélita Hoarau, alors qu'elle n'était pas soutenue par leur maire.

M.M.

Edito

Fatalité et imprudence ne sont pas les seules causes d'un accident de voiture

La Réunion a été endeuillée lundi par un accident de voiture devant un lycée à Saint-André. Trois victimes sont à déplorer dont deux sont décédées. Ce drame a provoqué une grande émotion. En effet, des lycéens qui attendaient tranquillement sur le trottoir ont été fauchés par un autre lycéen au volant d'une puissante voiture. Les premiers éléments de l'enquête font apparaître une vitesse excessive.

De ce fait divers tragique, les causes privilégiées sont la fatalité ou l'imprudence. Et si la principale explication résidait ailleurs ? En effet, dans notre île, la politique des déplacements se résume à un monopole du tout-automobile. La dernière tentative de remettre en cause ce monopole a été durement combattue. Cela a abouti à l'arrêt du chantier du tram-train, et à la réaffectation des crédits prévus pour sa construction sur le chantier d'une route en mer qui favorise le développement de l'automobile à La Réunion. Il n'est donc pas étonnant que les professionnels de l'automobile se félicitent de vendre encore cette année plus de 20.000 voitures neuves qui ne font qu'encombrer un réseau routier déjà saturé.

La Réunion est une île, elle n'est pas extensible. En conséquence, la densité d'automobiles augmente et avec elle la probabilité des accidents de la route. À cela s'ajoute le fait que la plupart des automobiles vendues soient capables de dépasser 150 kilomètres par heure alors que la vitesse maximale autorisée à La Réunion est de

110. De plus, aucune mesure physique ne peut empêcher le conducteur d'un véhicule de dépasser les limitations prévues, même à proximité des écoles. La pose de ralentisseurs n'est pas un obstacle pour un 4x4.

Se pose alors la question de l'insécurité causée par la circulation des automobiles à côté des écoles pendant les heures où les trottoirs sont très fréquentés. Nombreux sont en effet les parents à déposer leurs enfants devant la porte de l'école justement parce qu'ils craignent un accident de la circulation. Or, cette situation crée une dépendance à l'automobile dès le plus jeune âge.

Le drame de lundi est malheureusement une conséquence d'une orientation qui fait de l'automobile la reine des modes de déplacement à La Réunion, alors qu'elle est par nature un moyen de transport très accidentogène du fait d'un maillon faible : le conducteur.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Hausse du chômage au mois d'août

Plus de 182.000 Réunionnais à la recherche d'un emploi

Les chiffres publiés hier par Pôle emploi et la DIECCTE font apparaître une nouvelle hausse du chômage à La Réunion au mois d'août. Voici le communiqué donnant le détail de ces chiffres.

Fin août 2017, à La Réunion, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et sans activité (catégorie A) s'établit à 136 200. Ce nombre augmente de 0,2 % sur trois mois (soit +230 personnes). Il progresse de 0,8 % sur un mois et de 0,8 % sur un an.

En France (y compris Drom), ce nombre augmente de 1,3 % sur trois mois (+0,6 % sur un mois et -0,2 % sur un an).

À La Réunion, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant ou non exercé une activité dans le mois (catégories A, B, C) s'établit à 162 420 fin août 2017. Ce nombre augmente de 0,6 % sur trois mois (soit +960 personnes). Il progresse de 1,1 % sur un mois et de 1,5 % sur un an.

En France (y compris Drom), ce nombre augmente de 1,5 % sur trois mois (+0,5 % sur un mois et +2,5 % sur un an).

Demandeurs d'emploi en catégorie A

À La Réunion, sur trois mois, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A augmente de 0,3 % pour les hommes (+0,3 % sur un mois et +0,7 % sur un an) et de 0,1 % pour les femmes (+1,3 % sur un mois et +0,8 % sur un an).

Sur trois mois, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A diminue à La Réunion de 0,6 % pour les moins de 25 ans (+1,5 % sur un mois et -2,8 % sur un an), de 0,1 % pour ceux âgés de 25 à 49 ans (+0,6 % sur un mois et -0,6 % sur un an) et progresse de 1,2 % pour ceux âgés de 50 ans ou plus (+1,0 % sur un mois

et +6,2 % sur un an).

Demandeurs d'emploi en catégories A, B, C

À La Réunion, sur trois mois, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C augmente de 0,7 % pour les hommes (+0,9 % sur un mois et +1,4 % sur un an) et de 0,5 % pour les femmes (+1,2 % sur un mois et +1,6 % sur un an).

Sur trois mois, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C est stable à La Réunion pour les moins de 25 ans (+1,8 % sur un mois et -2,3 % sur un an), progresse de 0,3 % pour ceux âgés de 25 à 49 ans (+0,8 % sur un mois et +0,3 % sur un an) et de 1,6 % pour ceux âgés de 50 ans ou plus (+1,3 % sur un mois et +6,6 % sur un an).

Ancienneté d'inscription en catégories A, B, C

À La Réunion, sur trois mois, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C depuis un an ou plus augmente de 1,3 % (+1,2 % sur un mois et +3,1 % sur un an) tandis que celui des inscrits depuis moins d'un an recule de 0,2 % (+0,9 % sur un mois et -0,5 % sur un an).

L'ancienneté en catégories A, B, C est mesurée par le nombre de jours où le demandeur d'emploi a été inscrit, de façon continue, en catégories A, B, C. Une sortie d'un jour de ces catégories réinitialise l'ancienneté. D'autres indicateurs, tel que le nombre de personnes inscrites en catégorie A un certain nombre de mois sur une période

donnée, peuvent éclairer d'autres dimensions de l'ancienneté ou de la récurrence sur les listes de Pôle emploi dans ces catégories.

Entrées et sorties de catégories A, B, C

À La Réunion, le nombre moyen d'entrées en catégories A, B, C sur les trois derniers mois augmente de 5,1 % par rapport aux trois mois précédents (+1,6 % sur un an).

Sur les trois derniers mois, les entrées pour autre cas (-1,2 %) sont en baisse. Les entrées pour fin de contrat à durée déterminée (+14,8 %), fin de mission d'intérim (+20,0 %), licenciement économique (+7,1 %), autre licenciement (+11,8 %), démission (+8,3 %), première entrée (+2,5 %) et reprise d'activité (+8,9 %) sont en hausse.

À La Réunion, le nombre moyen de sorties de catégories A, B, C sur les trois derniers mois augmente de 1,2 % par rapport aux trois mois précédents (+2,9 % sur un an).

Sur les trois derniers mois, les sorties pour reprise d'emploi déclarée (-13,0 %) et radiation administrative (-16,7 %) sont en baisse. Les sorties pour entrée en stage (+39,4 %), arrêt de recherche (+2,0 %), cessation d'inscription pour défaut d'actualisation (+3,6 %) et autre cas (+10,0 %) sont en hausse.

Enseignement

À Sainte-Suzanne, remise des diplômes aux collégiens

Le mercredi 20 septembre dernier à la salle des fêtes "Lo Rwa Kaf" de Sainte-Suzanne, a eu lieu la remise des diplômes du Brevet des Collèges. Parents, frères et sœurs ainsi que les collégiens, bien sûr, ont tous répondu présents afin de partager ensemble ce beau moment. Un moment important au passage de la vie d'adulte et la réflexion aux études supérieures, comme l'a précisé, la Principale du Collège, Mme Sylvie Mondissa.

Plus de 140 d'élèves du Collège Hypolyte Foucque se sont vus remettre ce diplôme, en présence du maire Maurice Gironcel, d'élus du Conseil Municipal, de professeurs, de la Principale ainsi que de deux Inspectrices d'Académie. Sourire, émotion, étonnement étaient au rendez-vous cet après-midi !

Ces jeunes diplômés ont ainsi fait la fierté de leurs parents. Et comme, l'a précisé le maire dans son discours, l'éducation ce n'est pas seulement à l'école que ça se passe, mais c'est aussi chez soi, avec nos parents. Ces derniers sont toujours présents à nos côtés afin de nous soutenir, de nous faire partager leurs expériences mais aussi nous pousse pour aller plus loin. Et comme tous l'ont dit : « Bon vent à tous et bon travail !!! ».



Maurice Gironcel, maire et conseiller départemental de Sainte-Suzanne, a participé à cet événement...



... afin de soutenir le travail des jeunes pour se former et préparer leur avenir comme celui du pays.

In kozman pou la rout

« La pa pars in poul la shanté ké li la ponn ! »

Mi souvien in prezidan russ té apèl Kroutchev. Dann tan-la l'Amérik (zétazini) avèk la Rusi (URSS) té an plin dann in bataye pou kapar l'éspas. L'amérik la konète inn-dé kou d'manké dan sète afèr é lo Kroutchev, téi koz souvan défoi an parabol la di : « Dann l'Amérik poul i shant mé i ponn pa, dann la Rusi poul i shant mé li ponn galman. » I apèl sa bann pti fraz bann politik mé mi pé di sa i kol bien avèk nout modékri zordi. Pou moin, sa i fé pans amoin in kozman kréol rényoné moin la fine an parlé é té i di konmsa : « Rozoir vide i fé bonpé dézord ! ». Alé ! Mi lèss azot réflèshi la dsi épi ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Oté

L'émansipasyon la droit i vé ? I mète dan la posh avèk moushoir par dsi ?

Matant Zélida la ékri Justin :

Mon shèr nové, mon spès salté, rouj-de-fon dovan l'éternité, si ou la bézoin in bon tizane mi pé konsèye aou tizane matrékèr sansa ankor romarin avèk do sèl pou lo ka lo zéléksyon dimansh pasé i lèss in sékèl dann out kèr. Sa in rès trankil zot la gagné la é pa arienk z'ot parti mé tout sak i di la gosh-la gosh-la gosh an batan dsi z'ot léstoma. An touléka, moin mi san amoin bien é si asoir mi boir mon pti rom pou out santé, moin la pa bézoin mète do sèl dodan. Tok ! Pran sa pou ou !

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matant k'i koz toultan la boush rouvèr, mi pé konprann aou pou la késtyonn out kontant man. Zordi zot i pé shanté dansé, mé i fo pa obliy in n'afèr : zot i shant épi zot i dans dsi in volkan. Pars La Rényon zordi nana plis problèm ké zamé é la pa lo bann mézir gouvèrnman l'aprè prann va anpèsh volkan koulé, mèm ésplozé.

Pars kan i di l'ésplozyon sosyal sa la pa in parol anlèr. Sa in n'afèr i kouv, i kouv é va arivé : késtyonn travaye pou kréol, ké styonn nout dévlopman, késtyonn rovni épi késtyonn pri épi késtyonn dignité pou bann rényoné isi La Rényon.

Plate-form la droite, si mi tronp pa li nana dann son program l'émansipasyon bann rényoné. L'émansipasyon sé kan ou i kass la kord pou marsh tousèl, sé kan ou i gingn trap tout sak moin la mark an-o la. La poin l'émansipasyon si na poin travaye, na poin travaye si na pouin dévlopman, na poin dévlopman si ni bate pa lo néo-kolonialis a tèr, lo pri i bèss pa par in sinp klakmann lo doi.

Lèrla, l'opinyon i rogard ; si i mète l'émansipasyon dann fonn tiroir é si i fé pa in rovandikasyon, lo tan lo roprosch i tard ar pa arivé, é avèk li lo tan pou vanjé,.. Tok ! Pran sa pou ou !

Justin